



Ref : CA2018/90

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 OCTOBRE 2018**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHÉS**

➡ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 26 octobre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

*Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics,*

*Vu le décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics,*

➤ *Entendu l'exposé de Mme Onillon, directrice de la direction des affaires financières de l'université,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver l'attribution des marchés référencés 18PA91523 et 18PA91803 (tels que définis en document ci-joint) et d'autoriser Mme la présidente de l'Université Bordeaux Montaigne à les signer.**

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 26 octobre 2018.*

Nombre de membres présents	<b>20</b>
Nombre de membres représentés	<b>12</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>32</b>
Nombre de votes pour	<b>32</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/01/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 13/12/2018